

Documents à présenter :

- Carte Vitale et son attestation, ou prise en charge au titre de la CMU.
- Carte d'adhésion ou contrat d'assurance complémentaire (mutuelle), ou attestation de prise en charge.
- Le cas échéant, la preuve de votre appartenance à l'une des situations prévues par la loi : invalide de guerre, accidenté du travail, bénéficiaire de l'aide sociale.
- Carte Santé (pour les personnes bénéficiant de l'aide médicale).
- Carnet de santé, ordonnances des traitements en cours, tous documents ou informations susceptibles d'être demandés par le chirurgien ou l'anesthésiste (analyses, radios...).
- Désignation écrite de la personne de confiance.

Effets personnels à prévoir :

- Thermomètre électronique à affichage digital. Si vous ne l'avez pas, il vous sera proposé d'en acheter un lors de votre admission.
- plusieurs pyjamas ou chemises de nuit ;
- un peignoir ou une robe de chambre ;
- plusieurs serviettes de toilette et serviettes de table ;
- une trousse de toilette complète ;
- une boîte pour l'appareil dentaire ;
- des sous-vêtements ;
- des chaussons propres ;
- votre tenue pour la sortie.